



ADBEN Infos

ADBEN AIX-MARSEILLE

Fédération des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale

Édito

Aller de l'avant !

C'est la devise du Bureau National de la Fadben, et nous lui emboîtons volontiers le pas, au rythme des Journées académiques réussies et des rencontres avec nos Inspecteurs et M. le recteur Dubreuil dont nous vous rendons compte dans cet Adben-Info.

Aller de l'avant ! Ou faire du surplace ?

La roue tourne un peu trop vite parfois dans cette académie et à peine avons-nous rencontré un recteur, exposé nos objectifs et nos demandes pour la profession, qu'il nous faut recommencer. Et encore, le recteur ce n'est rien en regard de la succession d'IAIPR-EVS à laquelle nous assistons depuis maintenant quelques années. Situation aggravée par la disparition d'un demi-poste de chargée de mission (Marie-Anne Stiller) à la rentrée 2013. Nous en dénonçons les effets négatifs, à la fois sur les projets académiques structurants pour notre profession et sur les avancements de carrières qui, dans les deux cas, pèseront plus lourds pour celle qui reste avec un seul demi-poste, Chantal Bindèle, et sur notre tout nouvel Inspecteur, M. Octor.

Aller de l'avant ! Ou être ballotté ?

Bizarrement, il semble que nous, les professeurs documentalistes, soyons la patate chaude que l'on se relance à peine attrapée, le cadeau empoisonné au dernier arrivé, l'épine dans le pied du mal-aimé... Quel camouflet pour notre amour propre, mais aussi quel mépris pour la profession que nous représentons. Comment avancer dans ces conditions ?

Aller de l'avant ! Oui, encore une fois oui !

Nous voulons espérer que cette fois ce sera différent, nous voulons croire en l'avenir et avons donc depuis rencontré M. Octor, en charge des professeurs documentalistes depuis la rentrée, pour préparer la prochaine Journée Académique, dont la date sera le vendredi 31 janvier 2014 au CRDP de Marseille, sur le thème de la veille. L'avenir nous dira si c'est un coup d'épée dans l'eau ou une première pierre à l'édifice d'un partenariat fructueux !

Allons de l'avant !

C'est notre devise aussi, car elle est belle, porteuse d'espoir dans l'avenir qui se construit... mais nous n'irons pas loin avec les seules membres du Bureau. Nous comptons sur vous pour que l'association soit plus forte, que nos démarches prennent sens et surtout, surtout, que notre profession puisse trouver aux yeux de tous, notamment dans l'institution, la place qu'elle a su se construire auprès des élèves et des collègues de discipline, désormais actée dans un référentiel de compétences.

Elisabeth Thibaudin

Spécial 2013
Envoi électronique

Contacts FADBEN



Académique

fadben.aixmarseille@free.fr

Présidentes :

Elisabeth THIBAUDIN

LGT René Char
84000 Avignon
Tél. : 04 90 88 04 04

Sophie MATHEY
Collège Paul Arène
Avenue du Stade
04200 Sisteron
Tél. : 04 92 61 02 99



National

Présidente

Martine ERNOULT

Bureau national
25, rue Claude Tillier
75012 Paris

contact@fadben.asso.fr

<http://www.fadben.asso.fr>



Compte rendu de la journée professionnelle

Le 2 décembre 2013, l'ADBEN d'Aix Marseille organisait sa journée annuelle, une nouvelle fois au CRDP, en présence de Monsieur Lisle, IPR EVS, qui représentait Monsieur le Recteur.

Le thème de la journée était " **Le livre sans papier(s) : l'édition numérique et ses supports** "

Vous trouverez ci après les compte-rendus de la conférence de Jean-yves Mollier et des ateliers de l'après-midi.

Conférence de Jean-Yves MOLLIER¹

¹ Professeur des universités, Directeur de l'Ecole doctorale Culture, Régulations, Institutions, Territoires (CRIT)

Introduction

Réflexion sur les époques de transition où nous nous interrogeons parce que nous ne parvenons pas à savoir où nous allons... Dans un contexte d'innovations technologiques très rapides et successives.

En 2000, au Congrès international des éditeurs à Buenos Aires, le vice-président de Microsoft, Dick Brass, annonçait la disparition des journaux et livres imprimés sur papier pour 2018. La même année l'e-book CYTAL apparaît, parrainé par Michel SERRES et Erik ORSENNA : c'est un échec assez rapidement. Le livre "papier" a résisté, mais le livre numérique revient avec l'encre électronique, innovation technologique capitale. Dans 30 ans, le livre "papier" ne représentera certainement qu'un faible pourcentage des livres vendus... La prédiction de Dick Brass n'est donc pas loin d'être vérifiée, avec seulement un peu de retard.

Ce bouleversement fait dire à Pierre NORA que nous entamons la fin de la civilisation de la lecture. NON ! Il s'agit d'un changement de support de lecture. Par exemple, parce que les jeunes japonais ne lisaient plus, est inventé le manga sur écran de téléphone, et par l'intermédiaire de ce nouveau support, ils lisent beaucoup plus.

La question fondamentale à se poser serait plutôt : lit-on la même chose sur un codex que sur un écran ? Les découpages des livres reposent parfois sur des contraintes matérielles, pas sur un découpage intellectuel et ce depuis fort longtemps : le *Livre VII* de *La République* de Platon, n'est pas la septième partie du livre mais se trouvait en fait sur le septième rouleau de parchemin.

Quelles sont donc les mutations de la littérature ? La création de nouveaux genres littéraires que nous ne savons pas encore nommer. Mais cela a déjà existé, les genres littéraires sont attachés à une période historique et meurent. Par exemple, on n'écrit plus d'épopées aujourd'hui, ni de pièces de théâtre en alexandrins. Donc, les livres numériques feront apparaître une littérature nouvelle avec des genres nouveaux.

Aujourd'hui, nous pouvons nous interroger sur la désaffection du livre papier. Chiffres en baisse dans de nombreux domaines : vente de livres, nombre de personnes inscrites dans les médiathèques, etc... En parallèle nous sommes également sûrs que la lecture progresse. Est-ce un paradoxe ? Un jeune d'aujourd'hui lit beaucoup plus qu'un jeune 30 ans en arrière.

On peut dire que nous avons la chance d'assister à la 3^{ème} grande révolution de la lecture, de la manière de lire. Et ces révolutions de la lecture ont été générées par les trois révolutions des supports de lecture que sont le rouleau de parchemin, le codex et l'écran plat.

Le support numérique modifie les pratiques culturelles : le plagiat progresse de façon spectaculaire, mais il est le plus souvent inconscient et ne résulte pas d'une mauvaise intention. La notion d'auteur disparaîtrait-elle ? (cf Barthes) L'auteur s'efface derrière le texte.

Où va le livre ? Où va l'édition ? Peut-on se passer de tous les acteurs de la chaîne éditoriale ?

1- Les mutations de l'édition contemporaine

Les éditeurs et l'édition sont récents : ils datent de la fin du 18ème siècle en lien avec l'augmentation des lecteurs. Auparavant, c'étaient les libraires qui produisaient les livres sur demande. L'église a besoin de livres religieux ; elle demande aux libraires d'imprimer des livres religieux adaptés à ces utilisateurs. Les avocats et juristes ont besoin de codes regroupant les textes législatifs, ils demandent aux libraires d'imprimer des codes réglementaires.

Avec l'apparition des éditeurs naît le marché de l'offre : comment trouver d'autres lecteurs, faire naître des besoins chez des lecteurs qui ignorent ce qu'ils veulent lire ? Il y a donc eu un basculement idéologique : d'une logique de la demande, restreinte et réservée à quelques érudits, on est passé à une logique de l'offre, où les lecteurs sont plus nombreux et plus diversifiés.

Vers 1900, les maisons d'édition se transforment en entreprises (cf. Hachette). Ces groupes deviennent de plus en plus grands et vont se concentrer à une échelle jamais encore connue, résultats de la fusion de plusieurs petites maisons d'éditions en énormes conglomérats. Parallèlement, les éditeurs deviennent dénicheurs d'auteurs et prescripteurs. Ils publient des textes qui ont une certaine valeur intellectuelle à leurs yeux.

Après 1945, 2 grands groupes : Hachette (Lagardère) / La Cité puis Editis, racheté par un groupe espagnol.

Or aujourd'hui, nous assistons de nouveau à un basculement vers l'idéologie de la demande. Les grandes entreprises de l'édition ne sortent que des livres qui sont sûrs d'avoir un certain succès public. En 1998, Chiffrain (fils du fondateur de La Pléiade), éditeur américain créateur de Panthéon Books, écrit un pamphlet *L'édition sans éditeur* contre l'évolution de l'édition qui ne produit que sur demande (logique financière), ce qui pour lui est un retour en arrière.

Aujourd'hui, les 4 plus grands groupes (voir classement *Livres Hebdo*) font 80 % de leur chiffre d'affaire avec le numérique, surtout avec les revues numériques sous forme d'abonnements. (cf. les abonnements aux revues spécialisées achetées par toutes les BU). Ce qui pose problème : les éditeurs vendent à prix d'or ces ressources et les auteurs ne

gagnent pas plus... « Scandaleux ! » [sic] Et les concentrations dans le monde de l'édition continuent avec la constitution de groupes gigantesques pour occuper par avance des positions sur le marché du livre numérique en plein essor.

Les 2 secteurs les plus porteurs dans le monde du livre sont l'éducation et le loisir, le divertissement. C'est pourquoi les groupes développent leurs stratégies autour de ces deux domaines en essayant de les rapprocher.

De plus, les éditeurs ne s'intéressent qu'aux bassins linguistiques rentables (les populations occidentales) et aux marchés sinophone et arabophone. Les populations les plus pauvres économiquement sont totalement délaissées.

Un livre ne sera édité que s'il rentre dans ces cadres.

On parle aussi de déclinaisons des produits multimédias : un livre ne sera édité que s'il est apte à être récupéré par la télévision, le cinéma ou les écrans plats.

La Loi Lang de 1981 avait protégé les petites librairies en fixant le prix unique des livres.

Or aujourd'hui, on n'a plus besoin d'entrer dans une librairie ou une autre boutique pour acheter et télécharger des livres. Les lecteurs le font de chez eux et les librairies disparaissent. Il n'y a donc plus d'intermédiaire entre l'éditeur et le lecteur : toute la chaîne éditoriale en est bouleversée.

C'est à ce moment qu'interviennent les moteurs de recherche. Exemple de Google : dès l'ouverture du site François Mitterrand en 1988, la BNF aurait pu proposer ses plus d'un million d'ouvrages numérisés grâce aux moyens de la Bibliothèque de France (moyens humains, financiers, techniques, etc). Malheureusement, pour rattraper d'énormes retards accumulés, elle a conclu un partenariat avec Google qui s'est chargé de numériser les ouvrages et s'est arrangé pour devenir et rester le propriétaire des livres numérisés : une politique de marché relevant du banditisme ! Pourtant Google numérise aussi "à tour de bras" les bibliothèques américaines mais à l'aveugle en ne faisant aucune distinction entre les livres libres de droits, les livres orphelins (les ayants droit ont disparu) et les livres soumis encore aux droits d'auteurs. Google part du principe que ce sont les auteurs qui doivent dire non, s'opposer, mais cette logique est à l'inverse de

celle du droit français. Alors, toujours en infraction, Google peut continuer toutefois "de faire son marché" presque tranquillement ...

1- Les mutations des supports de lecture et des manières de lire

L'humanité a lu sur plusieurs supports : papyrus, parchemin, tablette d'argile, codex, etc...La lecture n'a jamais disparu pour autant. Le fichier numérique prend la place du support papier mais sera certainement remplacé par un autre support dans quelques années, le papier électronique ou une autre invention technologique. Le problème est qu'on ne prend pas assez de précaution pour sauvegarder notre patrimoine et le numérique n'est pas très résistant.

Déjà de nombreux journaux ont arrêté la diffusion de leur version papier.

Chaque support de lecture implique des pratiques culturelles différentes et spécifiques. Par exemple, on n'hésite pas à annoter un livre de poche alors qu'on ne le fait pas avec un exemplaire de La Pléiade. Avec les écrans plats, on est dans un flux permanent, on ne dispose pas d'un objet fini.

On ne lit pas la même chose selon les supports et cela est vrai depuis longtemps. Mais on ne lit jamais en dehors d'un support. L'auteur écrit un texte, l'éditeur l'édite dans tel ou tel format, avec illustration ou pas, qualité de papier, etc...

Avec l'arrivée des nouveaux supports de lecture, la lecture change.

Lorsqu'un média veut prendre la place d'un autre, au début, il ne se contente que de l'imiter. Par exemple, le cinéma reprend l'univers du roman et raconte des histoires avec un début et une fin. Avec le numérique, d'autres possibilités sont envisageables : il faut prévoir la naissance de genres littéraires nouveaux, mélange de textes, sons, images animées ou non, peut-être odeurs, parfums, goûts et toucher... La littérature est donc en train de faire naître des genres hybrides alors que le papier ne peut pas procurer cette diversité. Or actuellement, on pense le nouveau avec des concepts de l'ancien. Tout le vocabulaire est donc inadapté : on parle de rupture épistémologique (philosophie). Il ne s'agit pas par exemple de faire des romans avec les nouvelles technologies, il

s'agit de faire des « trucs » qu'on ne connaît pas et que l'on ne sait pas encore nommer.

Les jeunes lisent mais ne lisent pas les mêmes choses que nous parce qu'ils lisent autre chose : c'est leur culture, elle est authentique, et on n'a pas le droit de la juger.

Dans cette euphorie numérique, on assiste à la tentation des auteurs de se libérer des éditeurs. Mais si tout le monde publie en auto-édition, qui fera la promotion de leurs œuvres, qui les prescrira ? Le problème de la prescription existe déjà. Par exemple, L'Harmattan publie toutes les thèses de doctorat refusées par les autres éditeurs en partant du principe que si les docteurs ont eu leur titre et grade, c'est que l'Université a estimé que le thésard méritait son titre de docteur. Donc, cet éditeur ne porte pas un jugement supplémentaire. Le problème qui se pose alors est : comment choisir un livre dans un catalogue d'éditeur quand l'éditeur ne fait plus son travail de sélectionneur mais se contente d'imprimer ?

Les éditeurs sélectionnent de plus en plus des fichiers numériques, comme ils sélectionnent des manuscrits. Par exemple, *50 nuances de Grey*, d'abord publié par son auteur (scénariste britannique) sur internet, est publié ensuite par un éditeur sur livre papier.

Les fichiers numériques ont aussi l'avantage de remettre en place les auteurs et d'en finir avec notre vision romantique d'« un texte/un auteur ». Plusieurs personnes participent à un texte. Avec les fichiers numériques, toutes les notions d'auteurs et de responsabilités sont mentionnées.

2- Les livres numériques aujourd'hui

On parle aussi d'ebook en un seul mot, le trait d'union ayant disparu.

Hachette : 27% des livres vendus aux Etats Unis sont des ebook, alors qu'ils représentent 1% en France. Aux USA, en juillet 2013, il y a eu plus de livres numériques vendus que de livres papier, y compris les romans. Et les encyclopédies papier ne se vendent plus.

Larousse a publié une encyclopédie numérique dont tous les articles sont signés et vérifiés (contrairement à Wikipedia). C'est une certification au niveau de la connaissance. Les encyclopédies professionnelles sont déjà entièrement numériques (pour les juristes, les médecins, ...)

Par contre, les guides de voyage résistent bien en restant encore papier, mais certainement pas pour longtemps !

Conclusion

Est-ce que ces objets (liseuses et autres) vont durer longtemps face à d'autres innovations comme le papier électronique présenté au salon du livre de Las Vegas ?

Nous vivons, et c'est merveilleux, une époque de transition instable, les transitions sont permanentes. Les technologies sont obsolètes en moins d'une génération.

Au-delà du livre numérique, nous devons nous rendre compte que nous n'enseignerons pas ce que l'on a appris et il ne faut pas avoir peur de ce changement. La civilisation de la lecture ne va pas s'effondrer, elle évolue. Nous lisons de moins en moins des textes complets (lecture de stock), nous lisons de plus en plus des morceaux (lecture de flux).

Questions :

Les droits d'auteurs vont-ils survivre ? Déjà, il existe de grosses différences entre copyright et droit d'auteur français. Les sociétés de droits d'auteurs vont tout faire pour résister car ce sont

elles qui gèrent les droits permettant de rétribuer les auteurs.

Comment expliquer le « retard » de la France concernant la vente d'ebooks ? Ce n'est pas une exception culturelle, c'est la conséquence d'un faisceau de raisons. En France, le droit moral subsiste au côté du droit patrimonial (société d'auteurs, d'éditeurs) mais notre pays va s'aligner sur les États Unis d'ici trois-quatre ans. De plus, la numérisation permet de faire des économies : plus besoin de construire des bibliothèques aussi grandes pour stocker les livres même s'il est indispensable de garder à titre conservatoire les livres, notre patrimoine. L'idéal serait de numériser toutes les versions des livres pour que tout le monde puisse y accéder. Ainsi, il y aurait une nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, bibliothèque idéale, en tant que lieu de conservation et du numérique.

Autres questions dont on ne connaît pas pour l'instant la réponse : jusqu'où va aller le numérique ? 30 %, 80 % ? Le papier va-t-il co-exister ? Dans quel domaine de la littérature ?

Le papier électronique est aussi actuellement une innovation technologique fondamentale dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences.

Témoignage :

« Des tablettes au CDI » par Sophie Bocquet²

² Professeur Documentaliste au collège Matisse (Grand Couronne, 76), Webmestre du site des professeurs documentalistes de l'académie de Rouen.

Dans un premier temps, l'intervenante fait le point sur ce qui caractérise les outils numériques que sont liseuses et tablettes.

Dans un deuxième temps, Sophie Bocquet présente l'usage des tablettes dans son établissement, un collège de 240 élèves dont 70% très défavorisés.

Vous pouvez consulter le diaporama support à l'intervention sur *slideshare* à l'adresse :

<http://fr.slideshare.net/sophiebocquet/tablettes-cdi-bocquet2>



Ateliers au choix

En fin d'après-midi, quatre ateliers étaient proposés :

- questions-réponses à Sophie Bocquet
- Présentation-manipulation de tablettes et liseuses par une équipe de Virgin Marseille. (Il faut saluer ici leur professionnalisme, alors que leur emploi était déjà menacé)
- « Des outils pour créer une bibliothèque numérique » par Clothilde Chauvin et Delphine Marchand

Focus sur ces deux ateliers

Deux ateliers sur la constitution de bibliothèques numériques ont eu lieu l'après-midi de la Journée académique, l'un animé par Delphine Marchand, CDDP de Vaucluse et l'autre par Clotilde Chauvin, Adben Aix-Marseille.

L'objectif dans un temps très contraint était de montrer les différentes fonctionnalités du logiciel [Calibre](#) afin de pouvoir se constituer une bibliothèque de livres numériques (ebooks) à partir de gisements permettant la récupération de livres tombés dans le domaine public.

On trouvera quelques exemples de ces gisements dans le Scoopit suivant : [Livres électroniques ou ebooks gratuits](#) mais on privilégiera quelques sites comme :

- le projet Gutenberg
- Gallica ebooks
- Bibliothèque électronique du Québec (attention aux délais concernant les droits d'auteur)

DRM

Concernant les DRM³, on notera que Adobe Digital Editions permet de lire les e-books avec DRM : il faut [installer le logiciel](#) et se créer un compte. On peut également enlever un DRM via

³ Digital Rights Management, c'est-à-dire en français, gestion des droits numériques : les DRM sont des sortes de verrous numérique ayant comme objectif de contrôler l'utilisation des œuvres numériques, notamment de restreindre la circulation d'un fichier numérique sur le web.

Calibre. C'est expliqué dans l'article « [Enlever un DRM avec Calibre](#) ».

Présentation du logiciel Calibre

Le site de [Calibre](#)
[Description de Calibre](#) sur le site de Framasoft
[Fiche pratique : Faites vous-même votre livre numérique au format EPUB](#) sur le site de Labo.bnf.fr

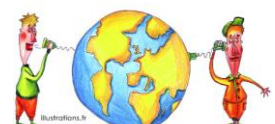
[Tutoriel : Calibre, logiciel de gestion de bibliothèque numérique](#) sur le site de l'académie de Paris par Denis Weiss : disponible en 3 versions : PDF, epub et Calaméo.

L'atelier a permis de montrer quelques fonctionnalités de Calibre :

- Ajouter des livres : à partir d'un répertoire
- Modifier les métadonnées
- Convertir les livres : un des gros atouts de ce logiciel
- Transférer la bibliothèque créée avec Calibre sur tablette ou liseuse

Pour cette dernière opération, on pourra s'aider du guide de l'Enssib : « [Dispositifs de lecture numérique](#) » (notamment p.12).

Même si l'atelier était trop court pour approfondir l'outil, on espère qu'il aura permis de donner aux collègues envie de se lancer à la découverte de cet outil très intéressant.



Prochaine journée académique

Réservez votre **vendredi 31 janvier**, date de la prochaine JA qui se tiendra au **CRDP d'Aix-Marseille** et dont le thème sera :

**C'est pas demain la veille !
Quels veilleurs sommes-nous ?
Veille ou curation : de quoi parle-t-on ?
Comment trouver le temps ?**

Le matin **Intervention** de M. GALLEZOT, conservateur en bibliothèque et formateur URFIST à Nice.

« La curation qu'ès aquò ? »

L'après-midi, reprendra avec le temps associatif (ouvert à tous, adhérents ou pas), suivi par des ateliers sur la question :

**Créer son écosystème informationnel pour mieux organiser sa veille :
quelle stratégie ? quels outils ?**

L'introduction à la thématique sera assurée par Nadya BENYOUNES, professeur documentaliste, chargée de mission TICE au CRDP de Rouen, puis plusieurs ateliers seront proposés :

- Atelier « Scoop-it » (plateforme en ligne de curation de contenu) par Clotilde Chauvin
- Atelier « Twitter » (Le microblogging au service de la veille : S'informer et informer avec Twitter) par Nadya Benyounes
- Atelier « Pearltrees » (outil de bookmarking social qui permet d'accéder à ses signets n'importe où et de les partager) par Evelyne Montel
- Atelier « Pinterest » (réseautage social et partage de photographies) par Rachel Lepasant

Participation à l'organisation et au bon déroulement de ces ateliers, Florence Marcadent

Pour que vous puissiez participer dans les meilleures conditions, pensez à apporter votre ordinateur portable ou votre tablette. Quelques postes seront également disponibles sur place.

Un accès WIFI est actif dans les locaux du CRDP.

Pour suivre l'actualité de notre association, rendez-vous sur **notre blog**, consultable à l'adresse :

<http://adben-aix-marseille.eklablog.com>

Un peu d'indulgence, il est en construction...

Une association n'existe que si elle a des adhérents ; une association n'est écoutée que si elle est représentative ; alors, n'hésitez pas, rejoignez l'ADBEN Aix-Marseille pour l'année 2013-2014. Le bulletin d'adhésion est joint à ce courrier.



*De très bonnes vacances,
Que 2013 emporte le décret de 50
Que 2014 apporte à la profession
un statut enfin équitable...*